

### Bilan et perspectives

**2005-2007 aura été une période de grands changements pour le site**, avec de nombreuses réorganisations (dont le départ de P. Chastagner remplacé par B. Fontan, ou le départ de P. Geyres), et la construction d'un nouveau bâtiment et d'un nouveau restaurant. Il y a des discussions en cours entre le CE et la direction pour que cette modernisation du site s'accompagne de nouveaux locaux, propres et fonctionnels, pour les activités du CE.

**Beaucoup de nouveautés aussi dans la politique sociale et culturelle du CE**, tant du point de vue des propositions (nouvelles locations, appartements à Paris, subvention des activités sportives des enfants, expositions, ...), que de la communication (petit bulletin « **Les nouvelles de la Cave** » et depuis le mois d'Avril le **site internet du CE : [www.cestgrenoble.com](http://www.cestgrenoble.com)**).

**La CGT est gestionnaire du CE depuis de nombreuses années, seule ou avec la CFDT**. Le CE de ST-Grenoble est actif, il offre une grande variété de choix. Il est connu pour cela sur la place publique. Ce constat ne nous conduit pas à nous endormir sur l'acquis, bien au contraire: le CE doit s'adapter en permanence à l'évolution des besoins et des demandes. Cela suppose une équipe d'élus impliqués et ouverts.

**Le rôle d'un CE et d'un CCE, c'est aussi et surtout un rôle de défense de l'emploi**. Qui aurait cru mi-2006 que Crolles 2 serait menacé, que les fonds LBO et la bourse prendraient une telle importance, que ST se séparerait d'une activité aussi importante que les mémoires ? Nous avons donné l'alerte dès septembre 2006. Certains ont cru bon d'ironiser en nous accusant de « *brasser du vent* ». Nous aurions préféré que ce soit le cas, mais force est de constater, mois après mois, la mise en place par notre direction, au plus haut niveau, d'une politique dangereuse pour l'avenir, à moyen, et long terme. **Or c'est de nos emplois qu'il s'agit ! Il est primordial de les défendre**. C'est ce que nous essayons de faire en analysant les données économiques et les comptes de l'entreprise, en interrogeant les responsables de ST de haut niveau, en rencontrant les pouvoirs publics, en vous informant très régulièrement.

**La CGT est un syndicat actif**, qui essaie de produire des analyses économiques et industrielles solides et étayées, qui ne pratique ni la surenchère ni l'acquiescement à tout prix. Nous croyons profondément que si la compétence et le sérieux sont nécessaires, ils ne suffisent pas sans l'appui déterminé des salariés. C'est pourquoi nous vous sollicitons régulièrement pour des pétitions, des rassemblements ou des manifestations en ville. Loin d'être des « *combats de rue* », ces actions sont la preuve de l'engagement des salariés pour la défense de leurs droits et de leur emploi.

**Les élections professionnelles sont un moment important de la démocratie, qui va vous permettre de choisir vos représentants du personnel des différentes instances (CE, DP, CHSCT)**. Les deux ans qui viennent risquent d'être troublés socialement, nous aurons besoin de nous défendre collectivement. **Vous avez à choisir entre différentes orientations**. Nous avons voulu en ces quelques lignes vous décrire les orientations de la CGT.

*Bonne lecture !*

**Les élu(e)s et candidat(e)s CGT**

# Un CE qui bouge

## Gestion des activités sociales et culturelles

Le budget du CE est fixé à l'avance (1% de la masse salariale), et les prestations proposées sont calculées en fonction de ce montant (augmenter ce montant supposerait une demande forte de tous les syndicats).

Activités d'entraide ou de secours, activités sportives, activités de loisirs ou culturelles, organisation de spectacles, soutien aux projets artistiques, solidarité, ... Tout peut se financer ou presque, à condition que l'activité ait un contenu social ou culturel.

Le budget d'un CE n'étant pas infini, il faut faire des choix de gestion, définir une politique pour le CE.

### Depuis des années, le choix des élus du CE a été de concilier :

- **un système d'aides individualisées (subventions), reposant pour certaines sur des critères sociaux (QF).** Cela concerne pour l'essentiel la commission Vacances (gîtes, transports, voyages, ...), la commission Enfants (séjours, bons d'achat, spectacles,...), la commission Culture (Billetterie, cinéma,...). Les dépenses liées aux subventions (vacances, enfance, billetteries, ...) dépendent des demandes déposées par les salariés. Elles sont estimées par projection d'une année sur l'autre, et représentent de l'ordre de 45% des dépenses du CE.

- **des dépenses collectives permettant de rendre efficacement service à un grand nombre de salariés.** Cela concerne les activités de prêts (bibliothèque, bricolage, vidéothèque, discothèque, ...), les activités sportives (accord AS-STCEA permettant l'accès à un grand nombre d'activités sportives et d'équipements), la salle multi-usages pour des activités très diverses (dessin, couture, chorale, répétitions, ...). Les dépenses collectives sont des dépenses prévisibles. Elles représentent 55% des dépenses du CE.

### Partir en Vacances : une priorité !

Partir en vacances est un besoin ressenti par beaucoup de salariés : besoin de se reposer, besoin de découverte. Mais partir en vacances revient de plus en plus cher. C'est pourquoi les élus du CE ont mis la priorité sur les vacances. **Les vacances sont de loin le poste de dépenses le plus important du CE (38% du budget 2007).**

A côté des subventions locations et transports (très utilisées : plus de 1000 dossiers en 2006), le CE propose des résidences ou des linéaires. La résidence de Villard de Lans, location en Espagne, nuitées "Appart'hotel" à Paris ont été très appréciées. **Au bilan, le CE a proposé beaucoup de nouveautés en 2006 pour les vacances. Nous avons d'autres projets de locations, notamment à l'étranger ou dans d'autres capitales, en lien avec le CE de ST-Crolles.**

Les autres syndicats souhaitent la mise en place de **chèques-vacances**. Cela peut se discuter, mais cela demande une étude solide avant de se lancer là-dedans, au risque sinon de devoir réduire les taux de subvention. Nos collègues du CE de Crolles vont évaluer l'impact des chèques-vacances après 2 ans d'utilisation. **Nous communiquerons cette étude. Nous profiterons du nouveau site internet du CE pour procéder à une consultation des salariés en 2007-2008.**

### Enfance : favoriser la rencontre et la découverte

**C'est le deuxième poste du CE avec 17% du budget 2007.** Les élus responsables et les bénévoles essaient de favoriser **les vacances des enfants** (centres aérés, colonies de vacances, ...), **les voyages organisés « famille »** (Europa Park, Autrans, Paris, ...), **la découverte** (activités culturelles, voyages linguistiques, ...).

**Nous avons pour 2008 un projet de voyage « solidaire » adapté aux adolescents.**

### Culture : répondre à la diversité des goûts et des pratiques

Permettre la découverte de nouveaux talents, favoriser l'ouverture sur le monde, soutenir la pratique artistique... La commission culture du CE propose:

- Des voyages et week-ends culturels.
- Des billetteries spectacles et cinéma, festival de cinéma, concerts et soirées organisés par le CE.
- Des visites de musée, les sorties culturelles à la journée (Grenoble, Lyon, Martigny...).
- Des ateliers et animation sur site ou hors site (Midis en Musique, Big Band, œnologie, expositions des amateurs de professionnels,...).
- Une aide à la création (Pièce de théâtre, festivals locaux, projet Art' Puce...).

*Vous avez des questions ? Des suggestions ?*

***Venez en débattre avec les élu(e)s et candidat(e)s CGT dans les locaux sociaux vendredi 15 juin à partir de 12h30***

## Le Sport : des activités pour le plus grand nombre

Le CE de ST-Grenoble est associé depuis très longtemps au CENG au sein de l'AS-STCEA, pour la gestion commune des équipements sportifs et des activités sportives. L'AS-STCEA est gérée par des représentants des CE partenaires CEA, ST, ILL, ESRF. Les élus CGT ont beaucoup travaillé pour moderniser certains fonctionnements de l'association, clarifier les comptes, rendre l'association plus efficace et dynamique.

**Les gros atouts de cette association sont des équipements de qualité à proximité du site, et une très grande variété de pratiques sportives à faible coût.**

Nous tenons comptes des demandes non couvertes par l'association, et à côté des pratiques sportives proposées par l'AS, la commission sport organise des **activités très diverses, avec l'aide de bénévoles** : ski de piste adultes et enfants, ski de fond adulte et enfants, avec des CE partenaires (Thales, Trixell), course à pied, voile croisière, soutien financier à des actions ponctuelles (coupe de foot, démarrage du Qi Gong...), ... Le soutien actif aux nouvelles activités souhaitées par les salariés s'est maintenu.

Depuis l'automne 2006, nous avons introduit **une participation financière sur les inscriptions dans des clubs sportifs pour les enfants** des salariés (clubs agréés Jeunesse et sport).

## Nouveaux locaux du CE:

Nous sommes en discussion avec la direction pour avoir des nouveaux locaux. **Nous avons été force de proposition dans cette discussion**, en essayant de bâtir un projet tenant compte des contraintes données par la direction, mais correspondant au maximum aux demandes des élu(e)s du CE, des salarié(e)s du CE, des bénévoles des différentes activités. **Le projet en cours placera les activités de prêts « légères » (bibliothèque, CD-thèque, vidéothèque, ...) au rez-de-chaussée du Bât I (algeco en face du nouveau restaurant).**

## Démocratie :

### Information économique

La CGT fait un effort important pour informer régulièrement les salariés sur la vie de l'entreprise, que ce soit les réunions de CE et de CCE, les négociations d'accords, mais aussi plus largement sur les questions d'avenir ou les enjeux économiques et sociaux.

### Gestion du CE

Les élus CGT pratiquent une gestion ouverte et transparente du CE. Tous les élus ont un accès complet à l'information interne (weekly, compte-rendus, documents comptables), et ils peuvent s'impliquer au niveau qu'ils le souhaitent dans toutes les commissions du CE.

### Site internet

Ce site va faciliter l'information sur l'actualité du CE (locations, activités, ...) et les relations avec le secrétariat ou les élus. Il va également nous permettre de **développer la consultation des salariés grâce aux fonctionnalités " « forum » et « suggestions »**

## Comm'Une Mémoire : un patrimoine pour tous les salariés

Lorsque ST a fêté ses 10 années d'existence en 1997, beaucoup « d'anciens » ayant vécu l'épopée de cette industrie depuis les années cinquante, étaient en train de quitter l'entreprise. On risquait de voir disparaître l'histoire de l'entreprise. Les CE de ST-Grenoble et ST-Crolles ont alors décidé de lancer le projet **Comm'Une Mémoire**. Confrontés au même problème, d'autres CE ont réalisé un travail sur la mémoire : Schneider Electric (les Gens de Merlin), Rhodia, Lustucru, Federal Mogul, SNCF,...

**Parmi les éléments de satisfaction pour les différents CE de ST-Grenoble et ST-Crolles qui se sont succédés depuis 6 ans, il y a d'avoir mené à terme un projet aussi ambitieux, et d'avoir réussi à rassembler à un moment ou un autre des jeunes, des vieux, des hommes, des femmes, des actifs, des retraités, des syndiqués CGC, CGT, CFDT, des non syndiqués, ...**

(Il est dommage que ce projet ait pris un tour polémique à Grenoble, car c'est un projet pluraliste. A ST-Crolles, ce projet a été soutenu par toutes les composantes du CE, et malgré des changements de majorité, le projet n'a jamais été remis en cause).

### Des dizaines de bénévoles et professionnels se sont consacrés sans compter leur temps à ce projet depuis 6 ans.

Ils ont à leur actif **12 bulletins et brochures** distribués aux salarié, **5 expositions** (« Images de femmes », « St Egrève Semi-conducteurs, berceau de la microélectronique du bassin grenoblois ( 1955-1987) », ...), **9 conférences ouvertes et cafés d'entreprise sur le site** (« Evolution des conditions de travail des cadres », « Histoire de la microélectronique », « L'assistance technique », ...), **la collecte de dizaines de témoignages, de centaines de photos, de milliers de documents (articles de presse, notes de service, tracts...).**

C'est tout ce travail qui a permis la réalisation d'un site internet (www.communememoire.com), avec un CD-ROM qui sera diffusé à chaque salarié à partir du jeudi 14 juin (il sera également diffusé sur les sites de Crolles 1 et Crolles 2). A l'automne 2007, le CD-ROM sera complété par la diffusion d'un livre retraçant les 50 ans de la microélectronique sur le bassin grenoblois, principalement écrit par un ancien de ST. Un autre livre est en préparation, réalisé par une équipe de sociologues de l'Université Pierre Mendès France à partir de réflexions et interrogations issues des entretiens.

*C'est un projet important qui vient de s'achever. Mais comme l'histoire ne s'est pas arrêtée (heureusement pour nous !), peut-être que d'autres viendront reprendre et compléter ce travail dans 5 ou 10 ans !*

# Bilan du CE vu par la CFE-CGC

## Mises au point

Nos collègues de la CFE-CGC ont distribué un tract polémique jeudi dernier, intitulé « Le bilan du CE vu par la CFE-CGC ». Est-ce un nouveau style, voire une « rupture »? Quoi qu'il en soit, nous ne croyons pas que ce soit de « bonne guerre » que de procéder à une communication si peu respectueuse des efforts fournis depuis des années.

Gérer un CE n'est pas chose facile. Il faut faire des choix, trouver de bons compromis, tenter d'anticiper l'évolution des besoins. Cela demande **un investissement personnel tout au long de l'année**. Cela ne peut pas se régler à coup de petites phrases assassines au moment des élections professionnelles.

Le rôle essentiel du CE est le suivi de la marche de l'Entreprise et le questionnement des choix de la Direction, pour défendre au mieux les intérêts des salariés. Les élections professionnelles permettent aux salariés de désigner des représentants du personnel pour discuter et négocier avec la direction, et si nécessaire organiser les actions des salariés pour se défendre collectivement. *Le syndicalisme est déjà suffisamment divisé et faible pour ne pas en rajouter.* C'est pourquoi nous regrettons le ton pris par la CFE-CGC. **Pour notre part, nous évitons de polémiquer avec les autres syndicats.** Cependant, certaines attaques outrancières ne peuvent être laissées sans réponse.

### Des comptes du CE transparents

- Les comptes sont présentés tous les mois à tous les élus du CE.
- Un bilan annuel est affiché tous les ans dans les locaux du CE.
- Lors des mandats précédents, le poste de trésorier adjoint était tenu par un élu CFE-CGC. Pour ce mandat, ils ont refusé ce poste.

### Des Comptes du CE solides

A la demande des élus CGT, un audit des comptes du CE a été effectué par le cabinet FIREC afin de les préparer à une future certification.

Les conclusions de l'audit 2005 sont les suivantes :

- « *La comptabilité est tenue sérieusement par des personnes dévouées et repose sur des bases organisationnelles solides, en matière de classement des documents par exemple.* »
- *Des normes comptables plus strictes sont à intégrer afin de pouvoir faire certifier les comptes (valorisation des immobilisations, présentation d'un bilan comptable, ...)*

**Les points soulevés par cet audit ont été pris en compte. L'audit 2006 est en cours.**

Pour mémoire, la certification permet aux cours des comptes de valider les comptes publics ou de grandes entreprises. Si ce processus n'est **pas une obligation légale** pour les CE, un accord d'entreprise signé en 2006 **par tous les syndicats, dont la CGT**, prévoit cette certification dans le futur.

### « Un budget à la dérive » ?

#### **Non ! De l'argent rendu aux salariés.**

Les excédents proviennent pour l'essentiel de dépenses budgétisées et non-réalisées (annulation d'un concert ou d'un voyage par exemple). Notre volonté a été d'utiliser ces excédents au profit des salariés. C'est pourquoi les budgets 2006 et 2007 ont été volontairement déficitaires.

Le budget 2008 ne sera pas un budget « *revu à la baisse* », mais un budget normal, où les dépenses équilibreront les recettes.

**Parler « d'interdit bancaire » ou de faillite, c'est se moquer du monde et relève au mieux de la mauvaise foi.**

### « Une gestion arbitraire » ?

#### **Non ! Des droits clairs**

Les affirmations selon lesquelles les grilles ne sont pas communiquées ou que les formalités ont été rendues plus difficiles, sont **fantaisistes**. Les procédures n'ont pas changées depuis plusieurs années. Les grilles sont discutées lors de l'élaboration du budget et communiquées quand celui-ci est approuvé (courant mars en général).

Les dossiers refusés, cela arrive bien sûr, mais pour des motifs purement « administratifs » (incomplets, défaut de facture valide, etc...), en aucun cas pour des raisons budgétaires.

### « Des projets pharaoniques » ?

#### **A vous de juger...**

- Il est simpliste de réduire le projet Comm'Une Mémoire à une équation « *200 k€ pour un CD chacun* ». **Le projet Comm'Une Mémoire (3% du budget par an depuis 2001), c'est surtout des milliers d'heures de travail réalisées par des bénévoles.** Le bilan de la page précédente devrait vous permettre de vous forger une opinion plus équilibrée du projet.
- Les activités culturelles ne représentent que 12 à 14 % du budget du CE. Elles incluent les billetteries, les concerts, l'aide à la création, les expositions, les voyages thématiques, ... **C'est le rôle d'un CE d'aider la création artistique,** et des projets comme Art'Puce, réalisés conjointement avec la direction, ne peuvent en rien mettre le budget du CE en péril.